

Peut on modifier un bail en cours?

Par **gbs**, le **29/06/2016** à **10:22**

Bonjour,

Ma situation est un peu délicate. Mon époux est décédé il y a quelques mois maintenant, j'ai repris en cours tous nos dossiers et entre autre la location d'un appartement. Je me suis aperçu que le bail qui à été fait il y a maintenant 1 an est incomplet. Pas de détails pour les charges, Pas d'info pour la révision de loyer. Dépôt de garantie noté alors que le chèque n'a pas été encaisser et j'en passe....

j'aurais donc souhaité refaire un bail comme il se doit, mais est ce que j'ai le droit? si oui, à la date d'entrée ou à la date de modification?

merci pour vos réponses

Par Lag0, le 29/06/2016 à 11:54

Bonjour,

Vous êtes le bailleur ou le locataire ?